

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 JUIN 2018

DELIBERATION N°2018.00209

POURSUITE DES PROGRAMMES D'ETUDES PRE-OPERATIONNELS SUR LES CENTRES-VILLES DE RIVE-DE-GIER, DE SAINT-CHAMOND ET SUR LE QUARTIER TARENTAIZE-BEAUBRUN A SAINT-ETIENNE - CONTRAT D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE AVEC CAP METROPOLE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 07 juin 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 54 Nombre de pouvoirs : 0 Nombre de voix : 54

Membres titulaires présents :

Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, Jean-Yves CHARBONNIER. Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION. M. Jean-Claude CHARVIN, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GOUJON, M. Daniel JACQUEMET, M. GRAIL. Roland Marc JANDOT. Delphine M. Christian JULIEN. Mme JUSSELME. M. Robert KARULAK. Mme Siham LABICH, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE. Gérard MANET, Pascal MAJONCHI. M. Mme Michèle NIEBUDKOWSKI. M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, SCHALK, SOTTON, Jean-Claude Μ. Joseph М. Gilbert M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

REÇU EN PREFECTURE Le 21 juin 2018 VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20180507-D201800209I0-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180621

Membres titulaires absents excusés :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Paul CELLE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Daniel TORGUES

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION



DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 14 JUIN 2018

POURSUITE DES PROGRAMMES D'ETUDES PRE-OPERATIONNELS SUR LES CENTRES-VILLES DE RIVE-DE-GIER, DE SAINT-CHAMOND ET SUR LE QUARTIER TARENTAIZE-BEAUBRUN A SAINT-ETIENNE - CONTRAT D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE AVEC CAP METROPOLE

Des programmes d'études pré-opérationnelles d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) ont été lancés sous maitrise d'ouvrage de Saint-Etienne Métropole sur les centres-villes de Rive-de-Gier et de Saint-Chamond depuis l'année 2014, ainsi que sur le quartier Tarentaize-Beaubrun à Saint-Etienne depuis l'année 2016. Ces quartiers ont été identifiés comme des quartiers à enjeux forts en matière de requalification du parc ancien dégradé au titre de la politique locale de l'habitat et font, par ailleurs, l'objet de projets de renouvellement urbain dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Ces études qui sont aujourd'hui, finalisées, ont permis de réaliser des diagnostics, d'identifier les principaux enjeux en matière d'habitat et de définir des secteurs d'intervention en lien avec les projets urbains des communes.

Il convient désormais de compléter ces études par un travail plus précis de calibrage des immeubles relevant d'opérations de recyclage immobilier ou de démolition et de maintenir une veille immobilière sur les sites concernés. Ces études doivent permettre de poursuivre la dynamique partenariale engagée notamment avec l'ANRU et l'ANAH et d'alimenter les programmes opérationnels qui devront se mettre en place dans le cadre d'Opérations de Restauration Immobilières (ORI), qui relèvent de la Métropole depuis le 1^{er} janvier 2018, en articulation avec les OPAH-RU.

Cette mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) sera réalisée sous maitrise d'ouvrage de Saint-Etienne Métropole. Il est proposé que cette mission soit confiée à la SPL CAP Métropole. La durée prévisionnelle est de 9 mois.

Le montant prévisionnel de cette mission d'AMO est de 62 187,50 € HT soit 74 625 € TTC. Un cofinancement prévisionnel est attendu de l'ANRU à hauteur de 31 093 €, soit une charge nette prévisionnelle pour Saint-Etienne Métropole de 43 532 €.

Les crédits correspondants sont inscrits au Programme Pluriannuel d'Investissement de Saint-Etienne Métropole 2014-2020.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- approuve le lancement de la mission d'assistance à maitrise d'ouvrage (AMO) visant à poursuivre les programmes d'études pré-opérationnels sur les centres-villes de Rive-de-Gier, de Saint-Chamond et sur le quartier Tarentaize-Beaubrun à Saint-Etienne;
- <u>acte le montant de la participation financière de Saint-Etienne Métropole à hauteur de 62 187,50 € HT soit 74 625 € TTC comprenant les recettes prévisionnelles de l'ANRU ;</u>
- <u>autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à engager et signer toutes les démarches administratives correspondantes ;</u>
- <u>la dépense correspondante sera imputée à l'opération n°308 et à la destination</u> HAB REHAB 2 du budget habitat des exercices 2018 à 2019 ;
- la recette correspondante sera perçue au chapitre 13 du budget habitat des exercices 2018 à 2019.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait, Le Président,

Gaël PERDRIAU